



CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT:

- Un coordinateur de chaîne d'approvisionnement inventoriait un stock de pommes dans une chambre froide « sous atmosphère contrôlée » (avec réduction du taux d'oxygène à 3% par injection d'azote). Avant de pouvoir rentrer dans la chambre, le personnel doit suivre une procédure spécifique qui va remettre un taux d'oxygène normal.
- Vers 5h30, l'opérateur (12 ans d'expérience au poste) entre seul dans la chambre froide pour réaliser l'inventaire, pensant que celle-ci est en mode « Froid Normal » (taux d'oxygène normal).
- Vers 6h00, ses collègues le découvrent allongé sur le sol, ayant des difficultés à respirer. Ils s'entraident pour le sortir de la chambre froide. Le travail dans la chambre froide avec un taux d'oxygène trop bas a entraîné le décès du salarié.

CAUSES PRÉSUMÉES:

- La chambre froide est restée sous atmosphère contrôlée
- L'ouverture et l'accès à la chambre froide sont possibles malgré le mode « Atmosphère contrôlée »
- Le taux d'oxygène n'atteignant pas sa consigne « atmosphère contrôlée » (porte ouverte), une alarme a été envoyée par mail à l'encadrement (mesure d'O₂ anormale) mais n'a pas été prise en compte.
- Absence d'alarme « Taux d'oxygène bas » au niveau local de la chambre froide
- La victime travaille seule.





- Évaluer le **risque anoxie sur l'ensemble des installations** en y associant les fournisseurs concernés : fréquence d'intervention, gravité, mesures existantes
- Hiérarchiser les risques et planifier les actions correctives

METTRE EN PLACE DES MESURES DE PROTECTION COLLECTIVE

- Verrouiller mécaniquement les accès et asservir l'ouverture des portes au contrôle d'atmosphère et à l'injection d'azote pour empêcher l'accès si le taux d'oxygène n'est pas supérieur à 18%
- Mettre en place une **signalétique lumineuse** localement qui indique le taux d'oxygène
- Mettre en place une alarme sonore locale en cas d'ouverture de porte si l'atmosphère n'est pas rééquilibrée
- Mettre en place une supervision, et des alarmes locales et déportées (renvois d'alerte d'astreinte....) en cas **d'anomalie du système**

• METTRE À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLES

Avoir des détecteurs d'oxygène portatifs, vérifiés et étalonnés, pour s'assurer du niveau d'oxygène avant de pénétrer dans la chambre, et former le personnel à leur utilisation



PLANIFIER LA PRÉVENTION

- Organiser la vérification périodique de l'efficacité de la ventilation, des asservissements et des alarmes
- Effectuer des formations et des **exercices réguliers** pour maintenir le niveau de compétence des salariés



• FORMER ET DONNER LES INSTRUCTIONS APPROPRIÉES AUX TRAVAILLEURS

- 🖑 Interdire les situations de travailleur isolé: travail à deux obligatoire
- Désigner, former et **habiliter** le personnel intervenant; leur établir un permis de pénétrer en espace confiné
- Afficher clairement les consignes
- Signaler le danger de mort et signaler l'interdiction d'intervenir sans autorisation
- ** Informer l'ensemble des salarié(e)s sur le danger d'asphyxie, notamment les nouveaux embauchés et les stagiaires.
- Mariants, notamment par le biais des plans de prévention



PRECONISATIONS: CONTENU DE LA PROCÉDURE



• ÉTABLIR UNE PROCÉDURE D'OUVERTURE QUI PRECISE A MINIMA :

- 🖑 Qui sont les personnes habilitées à intervenir ?
- 🦑 Report des alarmes : comment et vers qui ? Comment doit-on réagir ?
- 🖑 Ouverture de la chambre à atmosphère contrôlée
- Cibler le moment de la journée où il y a le moins de personnel possible pour effectuer cette ouverture (risque de co-activité par exemple) : quand ?
- Comment procédez-vous ? : décrire les différentes étapes
- Comment est matérialisée la zone dangereuse ?
- Ouverture du fenestron pendant combien de temps avant ouverture de la CAC ? Et interdiction de pénétrer pendant au moins 24 heures ?
- Avant de pénétrer, procéder à une mesure comparative avec un analyseur d'O₂ portatif,
- Ne jamais travailler seul
- Organisation des secours si incident :
- Comment intervenir dans la zone si besoin ?
- Avec quel matériel ? Appareil respiratoire isolant ? Entretien du matériel et formation du personnel ?
- ASSURER L'APPLICATION EFFECTIVE DES PROCEDURES





DOCUMENTATION



- o INRS Fiche pratique ED 126 « Constituer des fiches de poste intégrant la sécurité »
- o INRS Brochure ED 6126 « Travaux dans une atmosphère appauvrie en oxygène »
- o INRS Brochure ED 6088 « Détecteur de gaz et de vapeurs »
- o MSA Brochure 9732 « <u>L'atmosphère contrôlée</u> »



ACCOMPAGNEMENT ET SUBVENTIONS



 La MSA vous propose un accompagnement à votre démarche de prévention, pouvant s'accompagner d'aides financières. Votre interlocuteur en Alpes-Vaucluse :









 La CARSAT vous propose un accompagnement à votre démarche de prévention, pouvant s'accompagner d'aides financières. Votre interlocuteur en région:

